

## Verreries - Ariège

### La verrerie de la Lèze, commune de La Bastide-de-Sérou

Marie-Geneviève DAGAIN

#### La Lèze, prospections 1979<sup>2</sup>

Il existait quelques ruines, près de la maison de La Lèze et non loin de la rivière du même nom, sur la Commune de La-Bastide-de-Sérou. La tradition disait que c'étaient là les vestiges de la maison et peut-être le cimetière des trois frères de Grenier, ces protestants exécutés pour leur foi à Toulouse en même temps que le Pasteur Rochette, en 1762, soit 25 ans avant l'Edit de Tolérance.

Sur ce même endroit, les projets d'un barrage, qui devait noyer tout ce bassin dit « de Mondely », commencèrent à être exécutés en juin 1979.

Nous étions quelques cousins, voisins, tentés de fouiller ce lieu, avant qu'il ne disparaisse, pour y trouver peut-être quelque vestige de nos lointains parents. Toutefois, notre ignorance sur la méthode à suivre et la peur des critiques d'usurper un travail de « spécialistes » nous retinrent longtemps.



Avant le barrage



Maintenant

<sup>2</sup> Rédaction : Hiver 1979

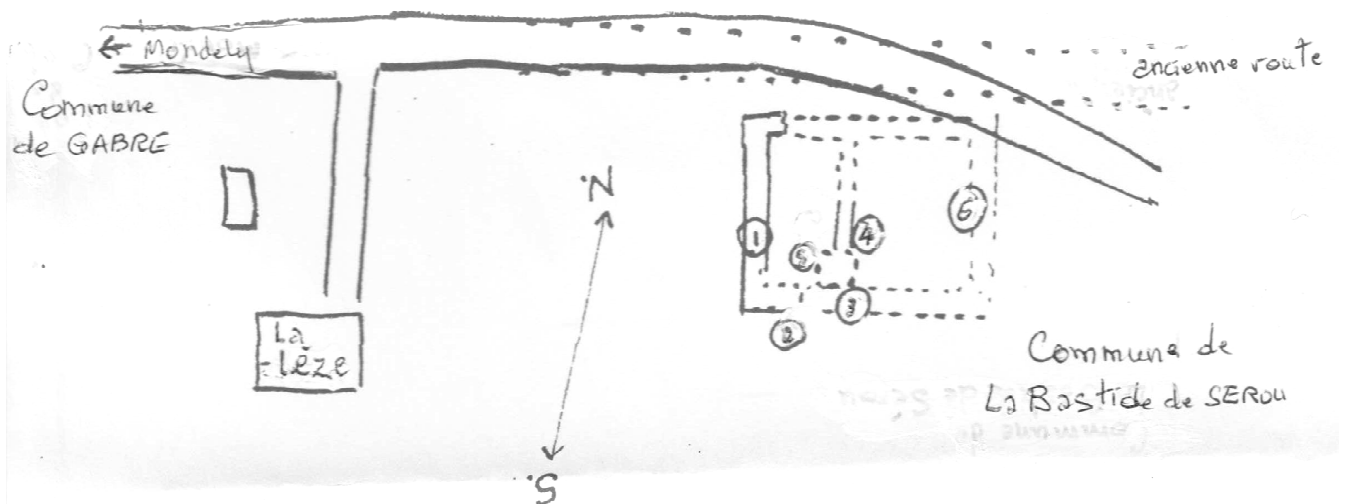


« Fouilles » à La Lèze en 1979

Marie-Geneviève Dagain, Rémi Cabanac, Hélène Bégon, Marion Cabanac, Arnaud Cabanac, Anne Bégon

Mais devant l'imminence de la destruction du site par les bulldozers, nous avons décidé de débroussailler cet endroit et de nous livrer à une semaine d'investigations.

Non sans efforts, nous avons d'abord rendu accessible le fameux mur (1), à peu près perpendiculaire à la route, de 8 mètres de long environ, haut de 4 mètres, épais de 60 cm.



Aux deux extrémités de ce mur, on pouvait noter un reste de pans à angle droit. Du côté sud, un tas de pierres et de terre semblait indiquer un effondrement un peu plus récent. Ce qui attirait notre attention, c'étaient 5 ouvertures, soigneusement construites et encore en bon état : 3 plus petites, carrées (15x15), à 80 cm du sol, et 2 plus allongées en hauteur (15x20), à 1 m du sol ; trop basses sans doute et trop petites pour être des trous de poutres ou donner du jour. Elles semblaient indiquer que le niveau du sol avait peut-être été comblé ou surélevé, et qu'il serait intéressant de le débayer en partie.

Pendant que les uns poursuivaient le dégagement du mur, les autres se mettaient à gratter et à creuser délicatement. La 1<sup>ère</sup> trouvaille enthousiasma tout le monde : il s'agissait de débris de verre fin, irisé légèrement, typique de la fabrication des gentilshommes verriers de notre région aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles.



Ces débris apparurent au pied du mur, puis en plus grand nombre dans le tas du côté sud (2). Plus tard, ce furent des morceaux de creusets, puis, très abondantes, des pierres recouvertes de coulées de verre de couleurs où dominait le vert, provenant à coup sûr d'un four verrier.

C'est à peu près à ce moment-là que nous avons pu observer sur le mur lui-même 4 pierres de ce type, distribuées au hasard, qui avaient servi à sa construction, attestant que celle-ci était postérieure à la destruction d'un four et donc à la présence d'une verrerie.



Ce four avait-il été reconstruit ? Pouvait-on en trouver la trace ? Autant de questions qui nous poussaient à continuer notre ouvrage, aidés par d'autres cousins, descendants eux aussi des familles de verriers d'autrefois.

En (3), un gros monticule nous donnait l'espoir d'avoir affaire au dôme d'un four (aucun de nous n'en avait encore vu), mais le déblaiement de la terre et des pierres mobiles ne fit apparaître qu'une solide construction plutôt carrée, du type d'une margelle de puits ou base de tourelle, constituée d'assez beaux morceaux de grès.

En prolongement de cet endroit vers le nord, un autre mur (4) s'élevait à 50 cm, parallèle au 1<sup>er</sup>, à 6 mètres à peu près. En le dégagant, on trouva encore des morceaux de verre, de creusets, de pierres de fours vitrifiées et de tuiles.

Plus tard, en creusant plus profondément, à 40 cm, on fit apparaître une sorte de dalle, en forme de demi-circonférence, d'un rayon de 50 cm environ et de 10 cm d'épaisseur, qui aurait peut-être pu être la sole d'un four (5).

La propriétaire des lieux, Madame Chardin, âgée de 87 ans, croyait bien pouvoir affirmer que, dans son souvenir, en effet, c'est bien là qu'il se trouvait dans sa jeunesse, et que la bâtisse qui existait encore alors ajoutait aux ruines encore visibles actuellement, une assez grande remise (6) qui se prolongeait jusqu'à la route actuelle, qui date de 1933 ou 34, et qui a succédé à un chemin plus ancien qui se trouvait un peu plus bas (voir pointillé).

Quoi qu'il en soit, nous avons dû arrêter cette prospection, faute de temps. Les ouvriers du chantier du barrage auxquels nous avons demandé de nous prévenir lorsqu'ils passeraient le bulldozer à cet endroit, ne l'ont pas fait. Mais encore maintenant, la surface est lisse, et on peut trouver toute sorte de débris de verre, de creusets et de pierres vitrifiées. Il y a donc toute raison de penser que c'est

bien là que l'on peut localiser la verrerie de La Lèze, appelée aussi Bartaragna, car même la maison actuelle s'est appelée parfois de ce nom.

La verrerie de La Lèze aurait pu disparaître au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, comme la plupart de celles de la région de Gabre.

La famille des trois frères de Grenier, nés à Mauvezin-de-Ste-Croix en 1717, 1730 et 1740, était originaire de Mane, où se trouvait aussi une verrerie. Leur sœur Jeanne a épousé Jean de Grenier, sieur de Labade, habitant La Lèze, précisément. Le frère aîné, Paul (né en 1715), dont on ne sait rien, aurait peut-être pu y habiter, (après l'avoir reconstruite ?) Un beau linteau de pierre orne la porte d'entrée de la maison mais proviendrait de ruines voisines, nous indique M. Samuel Chardin, et porte la date de 1757.

Ces quelques données permettront, nous l'espérons, à d'autres personnes de poursuivre, avec ou sans nous, ces modestes recherches. Nous tenons à leur disposition, si elles veulent les voir, tous les morceaux que nous avons ramassés et qui se trouvent à Rieutailhol, Gabre.



*Robert Planchon avec Hélène Bégon et Marion Cabanac lors des fouilles de 1979*

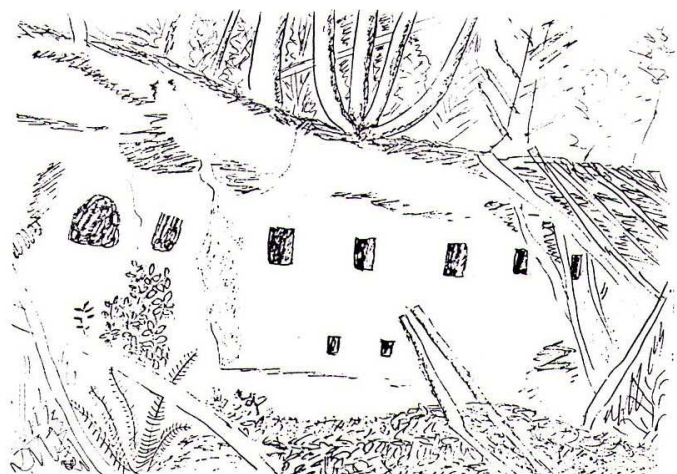
### **Ajouts et remarques - Mars 2018**

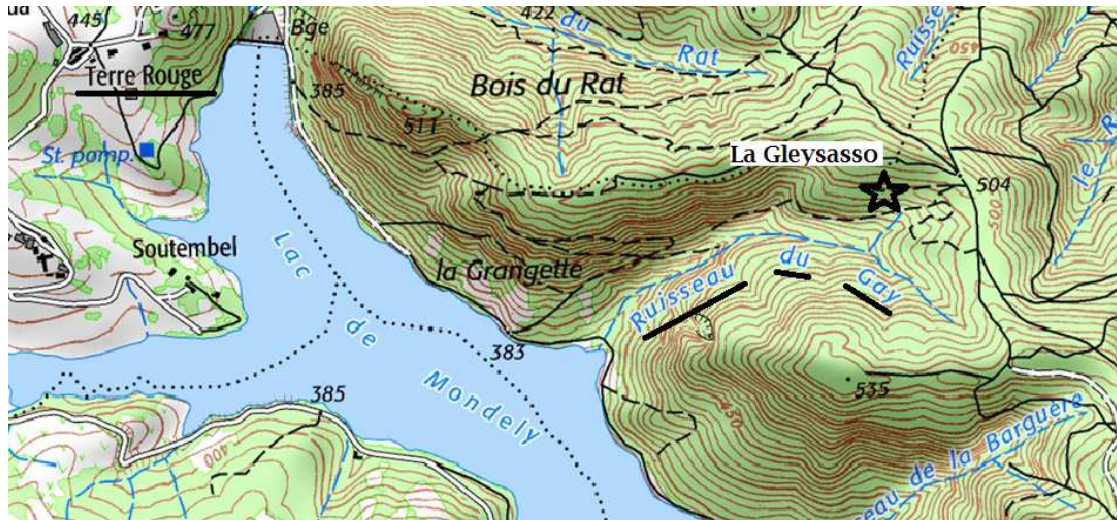
Après 1979, d'autres visites ont été effectuées à La Lèze : 1982 (Marie-José Bégon) ; 1986 ; et d'autres vestiges ont été recueillis et gardés, par exemple un petit « macaron » de verre bleu qui se trouve au Musée de la Préhistoire (!) au Mas d'Azil.

En 1979, j'écrivais que ce qui aurait pu constituer la sole d'un four me paraissait un peu trop petit. Hypothèses : ce site de La Lèze est voisin de Bousquet, Lasserre, Mane, Carcoupet, Bigot, Le Pla de la Borde (verreries), Porteteny (d'Aron), tous lieux où nos familles ont vécu et où il n'est pas interdit de penser qu'il y avait une galaxie de verreries et maisons verrières.

### **La Gleysasso de Gouttegay**

De plus, de l'autre côté de la rivière Lèze, qui, là, n'est qu'un ruisseau à 3 km en aval de sa source, une vallée creusée par la « goutte » du Gay, aujourd'hui Gouttegay, se trouve un roc droit et vertical appelé localement la Gleysasse = de Gleyse = église + suffixe péjoratif.





Bertrand de Robert-Garils s'est fait enterrer catholique en 1555 dans l'église de Gabre (comme ses ancêtres) mais cette gleysasse n'a-t-elle pas abrité les premières réunions réformées ?

N'y aurait-il pas là des verreries encore plus anciennes que celle des Garils, dont il n'y aurait donc plus du tout de traces ?

Un rocher relativement plat et vertical, de 6 mètres de long environ sur 3 de hauteur, percé de quelques trous rectangulaires du type de ceux qui étaient destinés à recevoir les poutres ou les chevrons d'une construction, c'est tout ce qu'il reste d'un lieu appelé la Gleysasso. Si la « gleyso » en langue d'oc veut dire « l'église », le suffixe – asso, augmentatif, a parfois une connotation péjorative. S'agit-il donc d'une dénomination méprisante ou méfiante d'un endroit mal vu d'un entourage paysan et catholique, aux époques de la Réforme ou du Désert, ou remonte-t-elle encore plus loin, jusqu'aux périodes d'hérésie ou de déviance mal acceptées par les voisins ?

Le mystère plane encore sur ce lieu, difficile à trouver, mais assez proche, pourtant d'un chemin qui a été abondamment emprunté au temps où les gens se rendaient à pied d'un hameau à l'autre ; ici, en l'occurrence, de Mondely à Mane (communes de Gabre et d'Aigues-Juntes).

### Qui a vécu à La Lèze ?

Marguerite de Robert-Montal est née à La Lèze (le 28.9.1893), où habitait son père Abel de Robert-Montal.

Cette branche paternelle Robert-Montal apparaît avec la naissance de l'arrière grand-père de Marguerite : Jean-Pierre de Robert-Montal, fils de Jean-Pierre de Robert-Labarthe (p. 87 Elisée de Robert-Garils) et par lui remonte aux Montauriol et Lasrives, et par sa femme aux Gassion, Lafregeyre etc....

La mère d'Abel de Robert-Montal est une Bousquet dont le père a épousé une Robert-Vergé, et le grand-père une Grenier-Dalles et le grand-père maternel une Grenier-Monbac.

Tous sont étroitement apparentés aux Grenier Sarrat et Vidalens.

Si on ne sait pas à quel moment La Lèze est passée des Grenier aux Robert-Montal, on sait cependant que, de 1762 à 1807, Françoise, la sœur des trois frères martyrs, y a vécu après l'exécution, et jusqu'à sa mort en 1807.

Leur neveu, François de Grenier Labade (époux d'Elisabeth de Grenier Dutaux), y vécut aussi et y décéda le 15 avril 1816 (Robert Planchon p.123).

La mère de celui-ci était Jeanne de Grenier-Vidalens, autre sœur des trois frères, épouse de Jean de Grenier-Labade.

Ceci explique que la tradition familiale situe les Grenier Sarrat et Vidalens à La Lèze, alors qu'à la génération précédente ils sont plutôt à Mauvezin.

Leurs autres cousins germains, par Anne de Grenier Vidalens, épouse de Jacques de Robert-Hautequere, font partie des familles poursuivies et jugées en 1746, dont une partie était dans le Volvestre, mais une autre dans le Gabrais, Aigues-Juntas et La Bastide de Sérou : Mane, Bigot, Le Pla de la Borde, Bousquet, La Lèze, Serre de Cor etc...

Ces condamnés par contumace se cachent alors, et cet ensemble de verreries ou maisons verrières proches et apparentées leur sont favorables.

Je constate aussi que ces verreries sont sur 3 « juridictions » c'est-à-dire « communes ». Peut-être cela rend-il plus facile d'échapper aux poursuites. Ils n'ont qu'une petite distance à parcourir.

J'ai remarqué, à cet égard, que ce sont à peu près les mêmes verriers que l'on retrouve dans les condamnations de 1697, 1735, 1746 et les différents rassemblements. Ils étaient donc bien connus mais pas forcément localisés, d'autant plus que, pour le travail du four, ils se déplaçaient obligatoirement.

Comment se fait-il alors que ces mêmes gentilshommes se retrouvent (pour ceux qui ne sont pas aux galères...) dans les Assemblées générales de leur corps, au Mas d'Azil en 1751, à Sommières en 1753, qui avaient pourtant un caractère officiel et public ? Sans compter les actes devant notaires !

Je n'ai pas d'explication non plus pour le couple Paul de Robert-Biros et sa femme Pauline de Robert-Monner.

Un mariage avait eu lieu en 1734 devant notaire, et l'union religieuse (Religion Prétendue Réformée, R.P.R) en 1743, soit 9 ans plus tard.

Comme leur cousine Isabeau de Robert-Angely, Pauline est condamnée en 1746 à la prison de Tarbes, pour avoir tenu sa nièce et filleule Pauline à son baptême. Isabeau de Robert-Angély et Jeanne de Robert-Monner ont eu une descendance – mais je n'ai encore rien trouvé pour Paul de Robert-Biros et Pauline. N'aurait-elle pas été arrêtée réellement ?

Que les lecteurs qui trouvent que je m'éloigne trop de La Lèze veuillent bien me pardonner... Quand on vit si près de ces lieux si chargés d'histoire de nos ancêtres, on alterne les moments où on les sent très proches : mêmes prés, mêmes forêts, ruisseaux et collines, toponymes et patronymes maintes fois entendus, et d'autres moments où, tout de même, ces 300 ou 400 ans qui nous en séparent nous en éloignent énormément.

Pour ceux qui voudront poursuivre ces recherches, je conseille la lecture exhaustive des notaires ; et les documents E.125 = "Registre de Déclaration des Protestants" devant le Juge Mage de Pamiers, à la suite de l'Edit de tolérance du 4.11.1788, sont également d'un très grand intérêt.

Naturellement, il faut consulter aussi Elisée de Robert-Garils, Robert Planchon, et Onésime de Grenier-Fajal qui a reproduit dans son livre sur le pasteur Rochette et les trois frères de Grenier de nombreux actes d'Etat civil, de notaires et d'articles : "Pièces justificatives".

Janvier 2018